

Charte déontologique

Charte déontologique du thérapeute & du patient

Compétences



Geneviève SCHMIT - Experte dans l'aide aux victimes de manipulateurs pervers narcissiques

Geneviève Schmit fait usage d'une méthode de soutien psychologique individuel ou de couple consistant à accompagner, soutenir, et être à l'écoute de celui qui en ressent le besoin après qu'il lui en ai fait la demande.

Dans le cadre de cette prestation, basée sur ses compétences personnelles, ses recherches et appuyée par son expérience et formations continues, elle prend l'engagement de mettre en œuvre les meilleurs moyens possibles pour apporter une aide appropriée.

Geneviève Schmit exerce dans les limites des compétences issues de sa formation, de ses recherches et de son expérience. Si elle ne se sent pas compétente pour accompagner au mieux un client elle n'hésitera pas à l'orienter vers un confrère.

Intégrité & Limites des compétences

Le client reste seul responsable de ses choix et est conscient que la nature de l'accompagnement fourni par Geneviève Schmit est limité à un soutien psychologique.

Elle assume une obligation de moyens et non de résultat.

Le client est l'unique acteur du changement qu'il aura décidé d'accueillir et seul responsable de ses choix.

Geneviève Schmit est là pour l'accompagner dans les décisions qu'il aura prises dans la mesure où elles sont conformes à ses propres valeurs.

Elle est consciente des limites de ses compétences et veillera à ne pas les dépasser.

Geneviève Schmit a choisi d'adopter la [charte déontologique des psychologues belges](#).

Devoir de confidentialité

Geneviève Schmit est totalement soumise au secret professionnel. Elle s'interdit expressément de révéler, rapporter ou divulguer des faits ou propos auxquels elle aurait accès dans le cadre de l'échange professionnel et elle garantit de préserver totalement l'anonymat du client.

Assurance

Geneviève Schmit possède une assurance professionnelle à jour de cotisation

Report / Annulation de rendez-vous / Modalités de paiement

Toute annulation ou report de rendez-vous devra être portée à la connaissance de Geneviève Schmit au moins 48 heures à l'avance; à défaut il ne donnera pas lieu au remboursement du montant exposé en règlement.

Le paiement s'effectue par Paypal au plus tard 48h avant la séance. Le paiement s'effectue par chèque bancaire à réception 3 jours avant la séance.

Cette charte est réputée acceptée par le client pour tout paiement effectué.